

Paris, le 9 juin 2026

**Avis aux porteurs de parts du FCP de droit français**

**OSTRUM SRI CREDIT 6M**

**(Parts A : FR0014009DF8 / Parts I : FR0014009DC5 / Part N\* : FR00140171L7  
Part G : FR0014009DD3 / Part P1/C\* : FR001400TTF8 / Part R : FR0014009DB7)**

*\* Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous informons les porteurs du FCP « OSTRUM SRI CREDIT 6M » de la modification suivante :

- **Suppression de la commission maximale de souscription non acquise au fonds pour la Part P1/C\* :**

La Société de Gestion, Natixis Investment Managers International, et le délégataire de gestion financière, Ostrum Asset Management, ont décidé de modifier le pourcentage de commission maximale de souscription non acquise à votre Fonds.

Ce pourcentage passe de 5% à « néant » pour la Part P1/C\*.

*\* Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Cette modification entrera en vigueur le **15 juin 2026**.

Les autres caractéristiques du FCP restent inchangées.

De plus, le prospectus mis à jour en anglais, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement de gestion en anglais ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

